# POLITIQUE DE GESTION DES RÉSIDUS ET DE L'EAU

Mines d'Or Wesdome Ltée (« **Wesdome** » ou la « **Société** ») s'engage à exercer ses activités de manière à protéger l'environnement et les communautés locales, et à respecter la valeur fondamentale de la Société, soit l'exploitation minière responsable.

La Société communiquera ses engagements et ses attentes en matière de gestion des résidus et de l'eau à ses employés, aux entrepreneurs et aux autres parties. Elle veillera ainsi à ce que les travaux effectués pour le compte de Wesdome soient menés de manière responsable sur le plan environnemental et social. Cela permettra également à la Société de solliciter les commentaires des communautés d'intérêt et des peuples autochtones affectés, et d'améliorer la compréhension de ces groupes quant à l'approche de la Société en matière de gestion des résidus et de l'eau.

Pour atteindre cet objectif en matière de gestion des résidus et de l'eau, Wesdome va :

- Protéger la santé et la sécurité du public.
- Gérer de manière responsable les résidus et l'eau de manière à protéger l'environnement dans le but de minimiser les impacts et, si possible, de les atténuer.
- Allouer les ressources appropriées pour soutenir les activités et les opérations.
- Respecter toutes les exigences légales et autres engagements, se conformer à des pratiques d'ingénierie prudentes et définir des critères de conception qui respectent les normes/directives de la Société et les meilleures pratiques de gestion.
- Mettre en œuvre les meilleures technologies disponibles / les meilleures pratiques applicables lorsque cela est possible afin d'atteindre les objectifs de performance, et les objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise.
- Planifier, concevoir, construire, exploiter et fermer les infrastructures de manière à réduire autant que possible les impacts, les risques et les responsabilités à long terme.
- Mettre en œuvre un système de gestion à l'intention des employés, des consultants et des entrepreneurs, y compris les politiques, les normes et les procédures de la Société.
- Participer à des groupes de travail et à des conférences du secteur afin de favoriser l'amélioration continue.
- Favoriser une culture de l'apprentissage, de la communication et de la responsabilité qui encourage l'évaluation des risques et la détection précoce des problèmes.
- Collaborer avec les organismes de réglementation, les peuples autochtones et les communautés d'intérêt en ce qui concerne la planification des interventions d'urgence et du rétablissement après un incident.
- Identifier et s'engager de manière proactive et inclusive avec les peuples autochtones et les parties prenantes susceptibles d'influencer ou d'être affectées par nos activités en ce qui concerne l'emplacement, la conception, l'exploitation et la gestion des parcs à résidus miniers et des infrastructures de gestion de l'eau.
- Rendre compte chaque année de l'approche de gestion, de la performance et de la gestion des risques de la Société conformément aux normes et cadres reconnus.
- Divulguer publiquement l'engagement de la Société envers la sécurité et l'exploitation en toute sécurité des parcs à résidus et des infrastructures de gestion de l'eau.

Anthea Bath
Présidente et cheffe de la direction

Guy Belleau
Chef de l'exploitation et dirigeant responsable